Philippe CHRISTOPHE

Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Midi-Pyrénées

76, rue Saint Jean 31130 BALMA

Tél: 05.62.57.33.00

Mail: philippe-christophe@aopca.com

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX 25 rue Fresnel 19100 BRIVE

DOSSIER ANNUEL
COMMISSARIAT AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

Philippe CHRISTOPHE

Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Midi-Pyrénées

> 76, rue Saint Jean 31130 BALMA

Tél: 05.62.57.33.00

Mail: philippe-christophe@aopca.com

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

25 rue Fresnel 19100 BRIVE RNA: W191002657

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

A l'assemblée générale de l'association Les Donneurs de Voix

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale en date du 23 septembre 2017, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne : l'application de la comptabilisation selon la méthode de trésorerie et la compilation des flux financiers des différentes bibliothèques dans les comptes sociaux de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux actionnaires.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de

systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Balma, 30 octobre 2020

Philippe CHRISTOPHE

BILAN ACTIF

ACTUE		Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N /	N-1
ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires	218 136	208 276	9 860	8 925	935	10.48
Fonds commercial (1)	210 100	200 270	3 000	5 3 2 0		
Autres immobilisations incorporelles	2 833	2 833	0	468	468-	100.00
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	13 168	000 504	13 168	13 168	15 000	0.00
Constructions	461 561 1 215 679	300 534 1 146 489	161 027 69 190	176 948 77 285	15 920- 8 095-	4.0000
Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles	2 169 050	1 859 599	309 451	320 163	10 712-	1 10.00
Immobilisations en cours	2 109 050	1 655 555	202 421	520 100	10 /12	J.55
Immobilisations corporelles Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes Immobilisations financières (2) Participations mises en équivalence	30 704		30 704	26 547	4 157	15.66
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence Autres participations	15		15	15		
Créances rattachées à des participations						
Autres immobilisés	28		28	28		
Prêts					FERSION	12.7322
Autres immobilisations financières	4 920		4 920	5 220	300-	5.75
Total II	4 116 094	3 517 730	598 364	628 768	30 403-	4.84
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements	179 744		179 744	196 216	16 472-	8.39
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	li l					
En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes Créances (3) Clients et comptes rattachés Autres créances Capital souscrit - appelé, non versé						
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés				270		100.00
Autres créances	48 129		48 129	47 484	645	1.36
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	872 059		872 059	781 016	91 044	11.66
Disponibilités	3 041 335	IV II	3 041 335	3 134 399	93 065-	
Charges constatées d'avance (3)	26 370		26 370	35 631	9 260-	25.99
Total III Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V)	4 167 638		4 167 638	4 195 016	27 379	0.65
Euria diámicaion d'ampunent à átalon (TV)						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	8 283 732	3 517 730	4 766 002	4 823 784	57 782-	1.20
TOTAL GENERAL (ITHTHITIVTVTVI)	0 203 132	3 317 730	1 700 002	1 023 103	5, 102	

⁽¹⁾ Dont droit au bail

⁽²⁾ Dont à moins d'un an

⁽³⁾ Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

		PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/I	
		rassir		31/12/2018 12	Euros	%
		Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecarts de réévaluation	3 672 092	3 601 131	70 962	1.97
₩	S	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	756 443	752 993	3 450	0.46
CAPITAUX	PROPRES	Report à nouveau	750 435	132 333	3 430	0.40
CAI	PR	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	29 322	52 336	23 014-	43.97
		Subventions d'investissement Provisions réglementées	154 249	177 546	23 297-	13.12
		Total I	4 612 106	4 584 005	28 101	0.ഖ
AUTRES FONDS	PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
A P	PR.	Total II				
PROVISIONS		Provisions pour risques Provisions pour charges				
		Total III				bar
DETTES (1)		Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DE		Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34	32	2	6,27
		Dettes fiscales et sociales	12 011	13 377	1 366-	10.21-
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	48 959	99 719	50 760-	50.90-
s de	Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	92 892	126 650	33 759-	26.65
Comptes de égularisatio		Total IV	153 896	239 779	85 883-	35.82
ರೆ	Régi	Ecarts de conversion passif (V)				
		TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	4 766 002	4 823 784	57 782-	1.20

COMPTE DE RESULTAT

Ecart N / N	
Euros	%
22 402-	18.0
20 500	17.8
20 589 -	17.9
42 991-	17.9
9 211-	3.
8 397-	1.3
60 598-	5.
77 595- 49 100	33. 76.
and the second of the	
45 100	70.
46 919	7.0
2 810 2 117	21.3
1 532-	6.
25 095	12.8
718	4.1
710	7
96 39 7-	8.4
35 798	142.6
2 029	
	2 029

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs Philippe CHRISTOPHE
Commissaire aux Comptes
76, Rue St Jean
31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 00 - Fax 05 62 57 33 01

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N /		
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%	
Produits financiers					
Produits financiers de participations (3) Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	13 956 6 483	12 664 5 004	1 292 1 479	10.2 29.5	
Total V	20 438	17 668	2 770	15.6	
Charges financieres					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 000	735	3 000 536 -	72.8	
			2200		
Total VI	3 200	735	2 464	335.13	
2. Résultat financier (V-VI)	17 239	16 933	306	1.8	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	25 911	8 164-	34 075	417.38	
Produits exceptionnels Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	8 128 3 620 4 363	7 370 58 325 10 503	757 54 705- 6 140-	10.28 93.79 58.46	
Total VII	16 111	76 198	60 088-	78.8	
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	7 698 2 882	8 462 5 059	7 65- 2 177-	9.0 43.0	
Total VIII	10 580	13 521	2 941-	21.7	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 531	62 677	57 147-	91.1	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	2 120	2 177	57-	2.6	
Total des produits (I+III+V+VII)	1 092 966	1 210 882	117 916-	9.74	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 063 644	1 158 546	94 902-	8.19	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	29 322	52 336	23 014-	43.9	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier Redevance de crédit bail immobilier (3) Dont produits concernant les entreprises liées (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Philippe CHRISTOPHE Commissaire aux Comptes

Commissaire aux Comptes 76, Rue St Jean 31130 BALMA Tél. 0562573300-Fax0562573301

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

ANNEXE 2019

Philippe CHRISTOPHE
Commissaire aux Comptes
76, Rue St Jean
3 1 1 3 0 BALMA
Tél. 05 62 57 33 00 - Fax 05 62 57 33 01

Philippe CHRISTOPHE

Commission and an accommod

Commission and an accommod

A commission and an accommod

A commission and accommod

A commission and accommod

A commission and accommod

A commission accommod accommod

A commission accommod accommod accommod

A commission accommod accommod

1. PRESENTATION DES COMPTES

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte de résultat
- l'annexe

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

2. METHODES GENERALES

. Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

3. CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Néant

4. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Néant

<u>5 ET 6. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS</u>

Les montant des immobilisations brutes se monte à 4 116 094 €uros. Les amortissements pratiqués sur ces immobilisations se montent à 3 517 730 €uros. Les modes d'amortissements pratiqués sont les suivants :

- les logiciels : 380 € TTC et plus = concession ou 3 ans, au dessous : 1 an
- les bâtiments : 25 ans
- les matériels d'enregistrement : 230 € TTC et plus = 3 ans, au dessous : 1 an
- les agencements, aménagements, installations : 380 € TTC et plus = 10 ans
- le matériel de bureau et informatique : 380 € TTC et plus = 3 ans, au dessous : 1 an
- le mobilier : 380 € TTC et plus = 10 ans, au dessous : 1 an

Philippe CHRISTOPHE
Commissaire aux Comptes
76, Rue St Jean
31130 BALMA
Tél. 05 62 57 33 00 - Fax 05 62 57 33 01

7. TABLEAU DES PROVISIONS

	Provision au	Augmentations:	Diminutions:	Provisions à la
	début de	Dotations	Reprises exercice	fin de l'exercice
	l'exercice	exercice		
Provisions	0	0	0	0
réglementées				
Provisions pour	0	0	0	0
risques				
_				
Provisions pour	0	0	0	0
charges				
Provisions pour	0	0	0	0
dépréciation				
Total	0	0	0	0

8. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant	48 129	48 129	
Charges constatées d'avance	26 370	26 370	
Total €uros	74 499	74 499	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au	De 1 à 5	A + de 5 ans
		plus	ans	
Emprunts et dettes assimilés				
Avances et acomptes reçus				
Fournisseurs, comptes rattachés	34	34		
Dettes fiscales et sociales	12 011	12 011		
Autres dettes	48 959	48 959		
Produits constatés d'avance	20	20		
Subventions en instance d'affectation	92 872	92 872		
Total €uros	153 896	153 896		

9. TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

- a) Subventions de fonctionnement affectées Néant
- b) Ressources provenant de la générosité du public, des legs et des donations affectés

 Néant

10. TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Legs autorisés par l'Administration encaissés dans l'exercice : 15 458€

Ces legs ont été enregistrés ainsi en comptabilité :

Compte 1026000- Libéralités ayant le caractère d'apport : 15 458€

11. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

LIBELLES	Solde au début exercice	Augmentations	Diminutions	Solde en fin exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 517 161	56 392	la a e	1 573 553
Fonds statutaires	99 711	1 611		101 322
Subventions d'investissement /biens non renouvelables	242 727			242 727
Apport fondation Darnel	76 224			76 224
Legs	1 000			1 000
Libéralités ayant caractère d'apport	1 664 307	12 958		1 677 265
Réserves	752 993	3 450		756 443
Report à nouveau				=
Résultat comptable de l'exercice	52 336		23 014	29 322
Subventions d'investissements /biens renouvelables	177 546		23 296	154 250
Total	4 584 005	74 411	46 310	4 612 106

12. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

Origines		
- Bénéfice comptable	29 321,95	
- report à nouveau antérieur		
- prélèvement sur les réserves		
Affectations		
- valeur patrimoine intégré		28 035,95
- réserves		1 286,00
- fonds associatifs sans droit de reprise		

13. PRODUITS A RECEVOIR

Produits financiers	24 590
Divers	5 091
Subventions et dons	7 784
Total	37 465

14. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Locations mobilières	1 256
Frais postaux	2 079
Victor	18 760
Locations immobilières	760
Divers	3 515
Total	26 370

15. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Subventions en instance d'affectation:

92 872

Divers:

20

Total

92 892

16. DETAIL DES FOURNISSEURS ET AVANCES

Factures fournisseurs dues: 34

17 . DETAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

a) Dettes concernant les congés payés

Dettes congés payés

2 045

Charges sociales

759

b) Taxes dues

Impôts 24% sur revenus financiers 2019: 2 122

Taxe d'habitation:

2 2 0 5

18 .INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS **VOLONTAIRES EN NATURE**

Prestations gratuites 2019

664 507€ franchise postale sur toute la France:

- Evaluation des heures effectuées par les Bénévoles (Le taux horaire retenu cette année est de 10.00 €uros) : 4 568 090€

- mises à disposition de locaux et matériels dans plusieurs villes : 296 513€

Mises à disposition gratuite de personnel : 16 700€

- Dons par abandon de remboursement de frais : 112 598€

Trail d tomor

Philippe CHRISTOPHE

Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Midi-Pyrénées

76, rue Saint Jean 31130 BALMA

Tél: 05.62.57.33.00

Mail: philippe-christophe@aopca.com

ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX

25 rue Fresnel 19100 BRIVE RNA: W191002657

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 Décembre 2019

En application de l'article L.25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, nous portons à votre connaissance les conventions réglementées suivantes :

I- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Les conventions règlementées concernent désormais les conventions passées entre :

- une association (ou personne morale de droit privée) telle que définie ci-dessus,

FT

L'un de ses dirigeants, directement ou par personne interposée,

Ou une société ou une autre association,

Madame Françoise CAMUSET: Administratrice

Depuis 2015 : Trésorière			
Les Fenêtres Images	1		
Mairie de Nanteuil Les	1		
Meaux	1		
14, Rue B.Brunet	1		
77100 Nanteuil les			
Meaux			

Madame Monique JEMBRUN: Administratrice

Depuis 2019 :		
CHN-Coordination		
Handicap Normandie à		
Rouen		

	VI.		·		
Néant					
Madame Lucette	ROBARDET: Admir	nistrateur			
Néant					
U.		I	L		
Madame Claudin	e BARIDEAU: Adm	inistrateur			
Néant					
Monsieur Lucien	JULLIAN : Administ	rateur			
Depuis 1995	Depuis 2000	Depuis 2005 :			
Mbre du conseil stratégie	Trésorier pour nos	administrateur			
Le Petit Monde et	gosses de Décines-	Fondation de la Cité			
l'Univers	Charpieu	Rambaud			
57, bis bd Pinel	2, rue Marcellin Berthelot	176-178 Ave Barthélémy-			
69500 Bron	69150 Decines Charpieu	Bouyer 69009 Lyon			
-		1 00000 1/011		I.	
Monsieur Alain B	OUDIER: Administr	ateur			
Depuis 2019 :					
Adm Coordinateur					
Handicap Normandie à					
Rouen					
Monsieur Guy RE	Y: Administrateur				
Néant					
Monsieur Bernar	d BENKEMOUN: Ad	dministrateur			
Depuis 2018 –	Depuis 2017,Adm du				
Trésorier de l'Asso	Comité d'intérêt du				
Tennis Club Raphelois	Village.				
Monsieur Michel LE LAY: Administrateur Depuis 2017 : Adm					
Espace Associatif de Quimper					
Monsieur René LECONTE: Administrateur					
Secr2taire Lion's Club					
de Tourcoing					
Monsieur Pierre-Marie LECERF Président					
Néant					

Madame Barbara LALANDE : Administratrice

II- CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST Poursuivie SUR L'EXERCICE.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution de la convention ci-dessous, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT :

> Associés concernés: Administrateurs de l'association

Objet : Remboursement de frais de déplacement. (Liste Jointe)

➤ Montant : 28 007 Euros

Balma, le 20 octobre 2020

Philippe CHRISTOPHE

SOMMES VERSEES AUX ADMINISTRATEURS SUR L'ANNEE 2019

NOMS	OBJET	SOMMES
BARIDEAU Claudine	Remboursements déplacements	1 001,9
BENKEMOUN Bernard	Remboursements déplacements	589,53
BOUDIER Alain	Remboursements déplacements	6 914,78
JEAMBRUN Monique	Remboursements déplacements	523,20
CAMUSET Françoise	Remboursements déplacements	865.59
LALANDE Barbara	Remboursements déplacements	39,00
LE LAY Michel	Remboursements déplacements	845,03
JULLIAN Lucien	Remboursements déplacements	1 347.10
LECERF Pierre-Marie	Remboursements déplacements	6 998,12
LECONTE René	Remboursements déplacements	2 459,52
REY Guy	Remboursements déplacements	1 544,75
ROBARDET Lucette	Remboursements déplacements	2 237,90
SILVESTRE Jean-Pierre	Remboursements déplacements	2 083,93
SMETS Guy	Remboursements déplacements	556,98
		28 007,33